

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 64/117/SPCG 1 modifiant l'arrêté n° 60/22/SPCG du 14 mars 1960 portant application du décret n° 56-905 du 6 septembre 1956 portant 2068 réglementation de l'emploi des étrangers en Côte Française – des Somalis.

n° 64/117/SPCG 1

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 septembre 1964

Numéro JO
n° 9 du 01/10/1964

Date du numéro
1 octobre 1964

VISAS

Le Gouverneur, Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Président du Conseil de Gouvernement, Officier de la Légion d'honneur, Vu l'avis émis par la Commission de la Main-d'Œuvre en sa séance du 24 juin 1964

Vu l'avis émis par l'Assemblée Territoriale en sa séance du 4 septembre 1964

Le Conseil de Gouvernement entendu dans sa séance du 12 août 1964.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er, —Les proportions maxima d'étrangers pouvant être loyés dans les entreprises publiques ou privées fixées par l'article 11 de l'arrêté n° 60/22/SPCG du 14 mars 1960 sont modifiées ainsi qu'il suit :